



Les conditions de travail des agent·es public·ques ne sont pas négociables !

Ce jeudi 30 janvier, la DGAFP a convoqué un groupe de travail portant sur la qualité de vie et l'amélioration des conditions de travail. Ce GT cachait en réalité une pré-négociation en vue d'un accord de méthode pour une négociation collective sur les conditions de travail.

Solidaires Fonction Publique a décidé de quitter la séance après les déclaration liminaires. Notre organisation a rencontré le nouveau ministre de la Fonction Publique début janvier, lors de cette rencontre, l'agenda social n'était pas fixé. Le ministre n'a assuré fixer un agenda social uniquement après le vote du budget et une réunion multilatérale avec les organisations syndicales pour déterminer les priorités. Rien de cela n'est encore arrivé ! La méthode choisit par la DGAFP de passage en force sur le sujet ne convient pas !

Solidaires Fonction Publique dénonce la tentative de passage en force sur un sujet pour lequel il n'y a pas à négocier. Les conditions de travail des personnels ne peuvent être l'objet d'aucune négociation. Les employeurs publics doivent commencer par appliquer purement et simplement la réglementation existante, c'est le seul point de départ possible d'une quelconque amélioration des conditions de travail des personnels ! Le cadre en matière de santé et sécurité au travail existe, que le ministère de la Fonction Publique commence par le faire respecter !

Pour Solidaires Fonction Publique, il y a d'autres urgences pour les agent·es que cette mascarade de négociation autour de la QVCT. Solidaires revendique l'application et le respect du cadre réglementaire applicable en matière de santé sécurité et conditions de travail, ainsi que les moyens financiers à la hauteur des besoins pour les politiques de prévention des risques professionnels.